

Séminaire des Études politiques de l'ERMES

Séance n°2 : jeudi 20 novembre 2025, 14h-16h, salle 208

Faire corps quand le corps disparaît. Les préfets et la réforme de la haute fonction publique (2021-2023).

Avec Gildas Tanguy, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Toulouse (Sciences Po Toulouse)



La communication présentera les premiers résultats d'une enquête en cours sur les conséquences et les répercussions de la réforme de la haute fonction publique engagée en 2021 par le président de la République. La suppression de l'ENA et son remplacement par l'INSP mais aussi et surtout l'extinction des grands corps de la haute fonction publique en constituent assurément les éléments les plus saillants dans les imaginaires collectifs et

l'opinion publique. Derrière cette réalité, l'enquête se propose d'observer au concret et in situ ce que la réforme a produit ou non. Ainsi, le corps préfectoral - particulièrement "bousculé" par la réforme a priori - s'est saisi de ce moment pour mieux réaffirmer une "spécificité métier" et défendre avec force une culture d'institution. Nous montrerons toutes les stratégies - policées et feutrées mais toujours très exigeantes - déployées par l'institution pour continuer à faire corps dans cette configuration inédite que fut l'extinction programmée du corps préfectoral. Loin d'avoir été dissoute dans et par la réforme, l'enquête laisse apparaître au contraire comment l'institution a mené au pas de charge une véritable contre-réforme qui a réussi à préserver le maintien d'une logique de corps.

Séance discutée par Yasmine Lahlou, doctorante en science politique à l'Université Côte d'Azur

Entrée libre